



THE ASSOCIATION OF FACULTIES
OF MEDICINE OF CANADA

L'ASSOCIATION DES FACULTÉS
DE MÉDECINE DU CANADA

Exposé de position de l'AFMC en matière de recherche

Un regard nouveau sur la recherche en santé au Canada

Le 30 juin 2016

SOMMAIRE

L'AFMC représente les 17 facultés de médecine canadiennes et agit comme porte-parole de la médecine universitaire au pays. Elle a pour objectif d'offrir des meilleurs soins de santé aux Canadiens en améliorant la recherche en santé et de générer des retombées économiques durables pour le pays en encourageant l'innovation.

L'AFMC a déterminé les cinq priorités stratégiques suivantes en ce qui concerne l'avenir de la recherche en santé au Canada.

1. Former et développer de futurs meneurs de la recherche en santé

En tant qu'organisation dédiée à l'avancement de l'éducation médicale et à l'apprentissage la vie durant, nous croyons que les futurs professionnels de la santé devront bénéficier d'une formation en recherche afin de devenir des chefs de file novateurs et de réussir à soutenir la concurrence au sein d'économies mondiales fondées sur le savoir. Afin de promouvoir ces objectifs, l'AFMC appuie :

- le rétablissement des programmes de formation professionnelle intégrés de MD-PhD et MD-MPH (2,6 m de \$/année);
- la mise sur pied d'une stratégie de formation à l'échelle nationale pour les cliniciens-chercheurs;
- le fait d'encourager et d'appuyer les étudiants diplômés qui ont opté pour une carrière en recherche.

2. Abolir les frontières de la recherche

Par l'entremise de ses facultés de médecine, l'AFMC est très bien placée pour assurer un leadership dans les divers aspects de la recherche en santé. Afin de maintenir le Canada à la fine pointe de la recherche en santé, l'AFMC appuie :

- a) des programmes de financement opérationnels ou stratégiques qui traitent du coût économique complet de la recherche;
- b) la coordination stratégique des programmes de financement afin d'assurer un meilleur rendement des investissements et accroître le caractère concurrentiel des chercheurs canadiens sur la scène internationale;
- c) un financement soutenu en matière de recherche pour les chercheurs, qu'ils soient chevronnés ou en début de carrière;
- d) une augmentation du financement des trois conseils pour équilibrer la perte du pouvoir d'achat du dollar canadien et accroître la capacité de réponse du milieu de la recherche aux nouveaux défis mondiaux;

- e) la réévaluation des fonds de contrepartie (provenant de sources privées, provinciales ou universitaires) et le fait de juger s'ils sont nécessaires dans tous les cas;
- f) la création d'un conseil consultatif dont les membres proviennent d'une vaste gamme de disciplines de recherche.

3. Collaborer de manière créative avec des partenaires en santé afin de faire progresser la science et de créer de nouveaux partenariats

La recherche multidisciplinaire en santé se traduit souvent par de meilleurs résultats. Former la nouvelle génération de professionnels de la santé donne à l'AFMC l'occasion de s'associer à d'autres partenaires pour élaborer des programmes de formation novateurs qui répondent aux besoins en santé actuels des Canadiens.

4. Accélérer la recherche grâce à une infrastructure et des installations centrales de pointe

Des installations et de l'équipement de recherche à la fine pointe de la technologie sont des composantes critiques de l'entreprise de recherche en santé et permettent aux équipes de chercheurs de talent d'être plus concurrentielles au niveau mondial dans les domaines de la science et de la technologie. En outre, la majeure partie de l'infrastructure de recherche au Canada est dépassée. En gardant cela à l'esprit, l'AFMC appuie :

- a) le renouvellement continu de l'infrastructure au sein des campus de recherche par l'entremise du fonds d'innovation;
- b) l'élaboration d'une stratégie visant à fournir une infrastructure aux chercheurs en début de carrière d'une manière souple et en temps opportun.

5. Mobiliser et inspirer le public

L'AFMC s'efforce de sensibiliser le public aux avantages de la recherche sur la santé des populations, l'économie et la société. Cela se produit par de multiples moyens, notamment une communauté et des programmes de sensibilisation parrainés par l'AFMC afin de susciter l'intérêt et l'enthousiasme à l'endroit de la recherche en santé et de sa valeur pour la société.

Conclusion

Les facultés de médecine sont un élément essentiel de la solution pour relancer l'innovation relativement à la recherche en santé et à la formation de médecins et de chercheurs hautement qualifiés. Compte tenu de l'évolution rapide du contexte de la recherche, les facultés de médecine font face à nombre de défis en ce qui concerne le financement, l'infrastructure et la formation de la prochaine génération de chercheurs. Un investissement continu sur le plan de la recherche en santé est essentiel. L'AFMC fait connaître les succès, les besoins et les points de vue des facultés de médecine de l'ensemble du Canada d'une manière concertée et intégrée.

Contributions de l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) à la recherche en santé

L'AFMC représente les 17 facultés de médecine du Canada et agit comme porte-parole de la médecine universitaire au pays. Elle appuie la mission principale des facultés de médecine canadiennes qui consiste à promouvoir l'éducation médicale, la recherche et les soins cliniques.

Les activités de recherche menées dans les facultés de médecine membres de l'AFMC couvrent les domaines des sciences biomédicales fondamentales, des composantes cliniques, des systèmes de santé et de la santé des populations, notamment les déterminants sociétaux, culturels et environnementaux de la santé. Les facultés de médecine jouent un rôle essentiel dans la solution consistant à stimuler l'innovation en matière de recherche en santé et de formation de médecins et de chercheurs hautement qualifiés.

Ces contributions ont permis de dégager un incroyable rendement des investissements pour les gouvernements à tous les niveaux, comme le révèlent les données suivantes¹ :

- *Administration de 3 milliards de dollars de revenus de recherche dans le domaine biomédical et des soins de santé en 2014*
- *66,1 milliards de dollars d'impact économique total en 2014¹*
- *3 260 diplômes de MSc et 866 diplômes de PhD décernés en 2014*
- *À l'heure actuelle, 17 651 diplômés et résidents postdoctoraux*

Mis à part les avantages économiques des activités de recherche menées dans les facultés de médecine et leurs partenaires des centres de santé universitaires, les progrès réalisés par les chercheurs en médecine de l'AFMC ont eu une incidence marquée sur la santé et la vie des Canadiens. En fait, le principal résultat de la recherche en santé est la tenue à jour d'un système de santé de grande qualité. Les cinq exemples suivants illustrent cette situation :

1. Pandémies mondiales

Les épidémies de SRAS et d'Ebola sont deux des plus graves préoccupations mondiales en matière de santé publique de notre époque. Les solutions à ces menaces sont venues du Canada et de ses chercheurs médicaux sous la forme du séquençage du coronavirus du SRAS et du développement d'un médicament (ZMapp) et d'un vaccin pour lutter contre le virus Ebola (D^r Gary Kobinger). Aucun cas de SRAS n'a été signalé depuis plus de dix ans et les essais des phases 2 et 3 des vaccins contre l'Ebola s'avèrent très prometteurs. Le travail précurseur du D^r Julio Montaner sur l'identification de l'utilisation du traitement antirétroviral hautement actif comme thérapie préventive pour le VIH a révolutionné le traitement mondial de cet affection.

2. Découverte de médicaments

L'hépatite B touche 350 millions de gens dans le monde. Les recherches révolutionnaires des D^{rs} Bernard Belleau et Lorne Tyrrell ont permis de découvrir la lamivudine ou 3TC, un médicament qui permet de réduire de 99 % la répllication du virus de l'hépatite B et qui est devenu la première thérapie antivirale pour le traitement de cette maladie. Les études ont démontré une diminution du risque de décès par maladie hépatique de 23 % pour chaque année d'exposition à la lamivudine.² Le D^r Calvin Stiller a été l'un des pionniers de l'utilisation de la cyclosporine pour aider à stopper le rejet de tissus greffés. La lamivudine et la cyclosporine figurent maintenant sur la liste des médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la santé.

3. Cellules souches et thérapies

La découverte des cellules souches hématopoïétiques (par les Drs James Till et Ernest McCulloch) a établi le cadre d'étude et d'exploitation des cellules souches quant à leur potentiel relativement à la greffe de moelle osseuse et le traitement de la leucémie. Des travaux récents sur l'expansion des cellules souches ont grandement accru la promesse des thérapies cellulaires (Dr Guy Sauvageau). Ces activités de recherche constituent les bases des essais cliniques actuels sur les cellules souches³ en ce qui a trait aux maladies cardiaques et aux troubles neurologiques comme le Parkinson, la maladie d'Alzheimer et le cancer.

4. Biologie moléculaire et génétique médicale

Les découvertes du D^r Michael Smith sur la manière dont on peut modifier la séquence codante des gènes pour étudier le rôle fonctionnel des protéines a mené à des applications transformatrices en biotechnologie pour produire de l'insuline à partir des bactéries pour le traitement du diabète, une affection extrêmement présente dans les collectivités autochtones du Canada. Cette recherche constitue le fondement pour comprendre le rôle de gènes précis dans des affections héréditaires (fibrose kystique, drépanocytose, hémophilie). Grâce aux progrès réalisés, l'espérance de vie des enfants atteints de fibrose kystique qui, aussi récemment que 1980, n'était que de 20 ans, est passée à 37,5 ans en 2006.⁴ Les essais cliniques en matière de génothérapie pour la drépanocytose chez les humains ont débuté en 2014.

5. Recherche sur le cancer et traitement connexe

Le Canada abrite certains des meilleurs centres de cancérologie du monde (à Toronto, Montréal, Vancouver, Edmonton, Calgary, Ottawa, Halifax) qui affichent un bilan exemplaire sur le plan des contributions à la recherche et de la participation aux essais cliniques, ce qui permet ainsi aux Canadiens d'accéder à des traitements nouveaux et émergents en matière de cancer. Le Princess Margaret Cancer Centre offre le programme de recherche et d'activités cliniques en

cancérologie le plus important au Canada. On y traite 17 000 nouveaux patients par année et l'établissement figure parmi les cinq principaux centres anticancéreux à l'échelle mondiale grâce à ses indicateurs de rendement sur la recherche (publications fréquemment citées, publications dans les revues de premier plan sur le cancer).

Ces exemples d'innovations et de découvertes qui améliorent les résultats sur le plan de la santé et les soins de santé font de l'AFMC un meneur et un porte-parole important du milieu de la recherche en santé au Canada. L'AFMC est idéalement positionnée pour avoir une plus grande influence sur la recherche en santé, ce qui profite à tous les Canadiens en se traduisant par de meilleurs résultats et soins en santé pour les patients, une formation améliorée pour la prochaine génération de professionnels de la santé et de chercheurs ainsi que des innovations qui suscitent des retombées et des avantages économiques. *L'objectif primordial de l'organisation consiste à offrir de meilleurs soins de santé aux Canadiens en rehaussant la recherche en santé et en dégagant des retombées économiques durables pour le pays grâce aux innovations en matière de recherche en santé.*

L'AFMC a déterminé les priorités stratégiques suivantes qui reposent sur la notion voulant que l'amélioration de la santé et la création de la richesse se font grâce aux investissements dans la recherche en santé :

- 1. Former et développer de futurs meneurs de la recherche en santé.***
- 2. Abolir les frontières de la recherche.***
- 3. Collaborer de manière créative avec des partenaires en santé (Instituts de recherche en santé, hôpitaux, ONG) afin de faire progresser la science et de créer de nouveaux partenariats.***
- 4. Accélérer la recherche grâce à une infrastructure et des installations centrales de pointe.***
- 5. Mobiliser et inspirer le public.***

1. Former et développer de futurs meneurs de la recherche en santé

La formation des médecins atteint son apogée lorsqu'elle s'effectue dans un environnement riche qui encourage l'innovation et la créativité. Ces cliniciens-chercheurs qui sont compétents dans de multiples disciplines possèdent un ensemble de connaissances uniques qui leur permettent de se démarquer des autres professionnels de la santé. Cette situation en fait un atout inestimable pour mettre en application ces découvertes en médecine dans la prestation des soins cliniques au quotidien.⁵ Ces personnes qui répondent à un besoin pressant à l'échelle nationale, sont des moteurs économiques grâce à l'adoption précoce de stratégies/technologies de réduction de coûts en matière de soins de santé et, en leur qualité

de meneurs futurs de la recherche en santé, jouent un rôle crucial en identifiant les meilleures pratiques pour la prestation des soins de santé, un secteur qui connaît une mutation rapide.

Dans le cadre du Rapport final du Groupe consultatif sur l'innovation des soins de santé⁶, on a déterminé combien il était important de former des dirigeants médicaux connaissant bien la recherche. Dans cette optique, nos cliniciens-chercheurs en formation sont les meneurs futurs qui feront des découvertes et réaliseront des innovations en vue d'améliorer la santé des Canadiens. Ils devront cependant surmonter d'importants défis sur le plan de la durée totale de la formation professionnelle qui englobe la formation en recherche, le financement d'une période de formation prolongée, l'endettement post-formation, les perspectives de carrière futures et le mentorat la vie durant.⁷ En notre qualité d'organisation axée vers l'avancée de l'éducation médicale et de l'apprentissage la vie durant, nous croyons que la prochaine génération de professionnels de la santé devra suivre une formation en recherche pour faire preuve d'innovation et être concurrentielle au sein d'économies mondiales axées sur le savoir.

La formation de la prochaine génération d'étudiants diplômés (PhDs) est critique pour l'avenir de la recherche en santé et du développement économique.⁷ Un nombre croissant d'étudiants diplômés des disciplines de la santé cherchent des occasions d'emploi à l'extérieur des universités et on constate un besoin croissant pour des programmes à l'appui du développement de carrière dans d'autres secteurs tels que l'industrie et les affaires. Former de telles personnes hautement qualifiées pour les amener à maîtriser tant les sciences que les affaires permettra de faire du Canada une destination prisée des investissements étrangers dans tous les secteurs liés à la santé.

Afin de promouvoir ces objectifs, l'AFMC appuie ce qui suit :

a) **À court terme, rétablir les programmes de formation professionnelle intégrés de MD-PhD et MD-MPH** (2,6m de \$/année) qui sont des éléments structurels clés pour les professionnels de la santé qui désirent poursuivre une carrière de recherche et qui assumeront la responsabilité future du leadership médical. *À plus long terme*, appuyer la mise en œuvre d'une stratégie de formation nationale pour les cliniciens-chercheurs. Un tel plan engloberait a) l'établissement de normes et de mesures à l'échelle nationale, y compris une surveillance du continuum lié à la formation d'un clinicien-chercheur indépendant; b) des programmes concurrentiels dans le cadre desquels les étudiants les mentors doivent démontrer des caractéristiques exemplaires; c) des occasions de débouchés et de partenariats afin de créer un soutien durable pour les programmes des cliniciens-chercheurs; d) les questions portant sur la protection salariale et la protection en matière de temps de travail, l'allègement de la dette et le financement durable de la recherche; e) un programme de mentorat qui couvre la totalité du cheminement de carrière du clinicien-chercheur.

b) Promouvoir et encourager l'identification institutionnelle et l'appui aux étudiants diplômés intéressés par une carrière en recherche et offrir des occasions et une formation appropriées aux étudiants diplômés qui envisagent de faire carrière hors du milieu universitaire. À plus long terme, aider les ministres fédéraux de la santé et des sciences et leurs partenaires provinciaux à **développer une stratégie pancanadienne visant à offrir un appui durable pour former les futurs chercheurs en santé et cliniciens-chercheurs.**

2. Abolir les frontières de la recherche

Par l'entremise de ses facultés membres, l'AFMC est idéalement positionnée pour assurer un leadership dans la totalité du continuum de la recherche en santé, allant de la recherche fondamentale axée sur la découverte à l'application et à la mise en œuvre de ces découvertes aux soins cliniques, leur incidence sur la santé publique et leur capacité à éclairer les systèmes de prestation des soins de santé. Les exemples cités précédemment permettent de mesurer les excellentes contributions des chercheurs canadiens dans l'ensemble de la gamme des domaines de recherche en santé. Le Canada possède en outre un profil démographique unique qui se prête à l'étude d'importants problèmes de santé publique chez des populations précises telles que les *Autochtones* et les gens qui vivent dans des collectivités du Nord et rurales et des communautés marginalisées par l'entremise d'activités de recherche sur la santé des populations, les services/le système de santé et l'utilisation de nouvelles technologies pour la médecine personnalisée et les résultats médicaux fondés sur les preuves.

Afin que le Canada demeure un des chefs de file de la recherche en santé, l'AFMC appuie les positions suivantes :

a) L'élaboration de politiques ou de programmes de financement opérationnel ou stratégiques qui traitent de la question du coût économique complet de la recherche et du développement, y compris une politique générale qui reflète les réalités de la recherche en établissement. À la différence d'autres juridictions où le financement de la recherche couvre les coûts économiques entiers de la recherche, le Canada est très mal servi par un système dans le cadre duquel seuls 50 % des coûts sont couverts.

b) Les investissements permanents et nouveaux en matière de recherche en santé qui servent à atteindre un équilibre approprié entre la recherche fondamentale pour donner lieu à de nouvelles découvertes et la mise en œuvre de telles découvertes pour améliorer la santé et le bien-être économique des Canadiens. En tant que principales bénéficiaires du financement de la recherche en santé, les facultés de médecine ont un intérêt marqué envers les programmes de financement et l'orientation stratégique des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNGC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), de la Fondation canadienne pour

l'innovation (FCI), du Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) et du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (FERAC). Ces programmes ont créé de remarquables occasions de recrutement et de fidélisation de l'élite des chercheurs au Canada. Cependant, *la coordination et l'intégration stratégiques* de ces programmes sont nécessaires pour assurer un meilleur rendement des investissements et accroître le caractère concurrentiel des chercheurs canadiens sur la scène internationale.

c) Financement opérationnel durable de la recherche en santé à toutes les étapes de la carrière en fonction de l'excellence et d'un processus d'évaluation par les pairs de grande qualité. Cela comprend un financement durable pour la recherche pour les chercheurs en début de carrière (au moins de 5 à 7 ans après la nomination initiale) ainsi qu'une enveloppe dédiée au financement de la recherche et au soutien de chercheurs chevronnés qui présentent de solides antécédents de réalisations et qui continuent à contribuer à l'entreprise de recherche en santé et aux soins de santé améliorés qui en résultent pour les Canadiens.

d) Investissement de nouvelles sommes allouées à la recherche par l'entremise d'un financement accru des trois conseils (IRSC, CRSNG et CRSH) a) pour équilibrer la perte du pouvoir d'achat du dollar canadien relativement aux bourses salariales concurrentielles pour les chercheurs, l'équipement et les fournitures à la fine pointe de la technologie, b) pour accroître la souplesse et la réactivité de l'entreprise de recherche face aux défis mondiaux émergents dans le cadre desquels le Canada a fait preuve de réalisations exceptionnelles, par exemple durant l'épidémie de SRAS et la propagation des virus Ebola et Zika.

e) Réévaluer la question des fonds de contrepartie (des sources privées, provinciales ou universitaires) et éliminer cette exigence ou la cibler *uniquement* vers les initiatives à grande échelle dans le cadre desquelles il existe une formule préalablement convenue pour les partenariats provinciaux-fédéraux. Dans plusieurs cas, les critères d'excellence peuvent ne pas nécessairement s'appliquer à la prestation des fonds de contrepartie. Nous croyons aussi que l'élimination des fonds de contrepartie permettra de réduire la disparité régionale et institutionnelle en matière de financement de recherche et d'infrastructure entre les provinces.

f) Appuyer la création d'un Conseil ou d'une Académie de conseillers provenant d'une vaste gamme de disciplines de recherche qui englobent les sciences de la santé, le génie, les sciences sociales, technologiques et environnementales. On pourrait retrouver à la présidence d'un Conseil ou d'une Académie de ce type un directeur scientifique pour le Canada qui fournirait au gouvernement des conseils indépendants et officiels du plus haut calibre sur des questions d'ordre scientifique.

3. Collaborer de manière créative avec des partenaires en santé (instituts de recherche en santé, hôpitaux, ONG) pour afin de faire progresser la science et de créer de nouveaux partenariats

La perméabilité entre l'AFMC et ses partenaires accroît la possibilité de recherche en santé multidisciplinaire. L'accent mis actuellement sur les initiatives de recherches transdisciplinaires à l'échelle mondiale apporte une justification probante pour l'intégration de la recherche en santé aux sciences physiques (et au génie) et aux sciences sociales (et aux humanités) dans la stratégie de recherche globale pour le Canada. L'AFMC est idéalement positionnée pour catalyser les interactions avec les facultés de médecine, d'autres facultés universitaires des sciences de la santé et autres, des instituts de recherche, des hôpitaux et autres organisations axés sur la recherche en santé et la formation connexe.

Le groupe des U-15 (représentant les universités centrées sur la recherche), SoinsSantéCanada (représentant les hôpitaux et les instituts de recherche), Recherche Canada et l'Académie canadienne des sciences de la santé sont des partenaires naturels du développement et de la promotion des stratégies de recherche communes et des objectifs opérationnels qui peuvent procurer aux Canadiens des avantages en santé, économiques et sociétaux. L'industrie offre des possibilités d'établissement de partenariats pour des projets et des infrastructures à grande échelle qui sont essentielles à la réalisation du plein potentiel des contributions du Canada aux grands projets scientifiques.

Compte tenu de l'élan visant à commercialiser d'importantes découvertes scientifiques et les algorithmes sur les meilleures pratiques sanitaires, la collaboration avec l'industrie gagne en importance et l'AFMC peut exercer son leadership quant à l'identification de lignes directrices et de pratiques exemplaires en matière d'engagement avec des partenaires de l'industrie. Former la prochaine génération de professionnels de la santé qui connaissent bien la recherche et les technologies donne à l'AFMC l'occasion de collaborer avec d'autres organisations afin de développer des programmes de formation novateurs qui reflètent les besoins en santé actuels des Canadiens et y répondent.

4. Accélérer la recherche grâce à une infrastructure et des installations centrales de pointe

Les installations et l'équipement de recherche de pointe sont des composantes essentielles de l'entreprise de recherche en santé qui permettent aux équipes de chercheurs de talent d'être concurrentielles dans le domaine des sciences et des technologies. Cet investissement rapporte sous forme de nouveaux produits et services, de nouveaux médicaments et dispositifs médicaux et de nouveaux moyens de traiter des enjeux biologiques complexes qui se traduisent par une amélioration de la santé des Canadiens (tel qu'identifié dans les quatre exemples présentés au début du présent document).

Au cours des 15 dernières années, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), par l'entremise de ses partenariats provinciaux, a eu une incidence transformative sur les activités de recherche en santé menées dans les universités, les instituts de recherche et les hôpitaux affiliés centrés sur la recherche. Le développement d'installations essentielles et de services administratifs intégrés a optimisé l'utilisation d'infrastructures et, dans certains cas, permis d'éviter la multiplication de l'équipement et des services. Les partenariats entre les gouvernements provinciaux et fédéral visant à mettre sur pied des installations de confinement telles que le Laboratoire national de microbiologie (au Manitoba) et le Centre Prion (en Alberta) ont doté le Canada de la capacité de répondre aux principales crises sanitaires nationales et internationales en santé humaine et animale telles que la flambée récente du virus Ebola et l'épidémie de la maladie de la vache folle.

Malgré ces succès, l'infrastructure de recherche canadienne a vieilli et, dans plusieurs cas, est dépassée, sans stratégie claire pour renouveler ou tenir à jour les laboratoires et l'équipement essentiel au-delà de la durée de vie de trois ans du fonds d'exploitation des infrastructures de la FCI. Le maintien en poste de personnel hautement qualifié pour exploiter, maintenir ou assurer une formation aux étudiants apparaît comme l'un des besoins essentiels de l'entreprise de recherche en santé au Canada. Par conséquent, il s'agit du bon moment pour un renouvellement mesuré des investissements originaux et des nouveaux investissements ciblés dans le but que tels investissements rapporteront à long terme en se traduisant par de meilleures conditions de santé et des avantages économiques accrus pour les Canadiens.

En gardant ces considérations à l'esprit, l'AFMC appuie :

a) le lancement du Fonds canadien actuel pour l'innovation afin d'aborder les questions clés du a) renouvellement de l'infrastructure sur les campus de recherche du Canada comme ce qui avait été annoncé dans le budget fédéral de 2016 b) l'identification et l'appui aux infrastructures nationales essentielles et l'établissement de nouvelles qui appuient la recherche de pointe dans le domaine des sciences fondamentales et traite des questions de santé émergentes ayant une incidence tant à l'échelle nationale qu'internationale, c) l'atteinte du juste équilibre entre le capital et les fonds d'exploitation/dépenses. Le Fonds d'exploitation des infrastructures de 30 % qui couvre normalement une période de trois à cinq ans doit être réévalué dans l'optique d'examiner des formules (en collaboration avec les provinces et les institutions) afin d'étendre cette période à jusqu'à 10 ans.

b) l'élaboration d'une stratégie pour offrir une infrastructure (équipement et espace de laboratoire/recherche) aux chercheurs tant chevronnés qu'en début de carrière d'une manière souple et en temps opportun. Un processus de demande simplifié qui harmonise les exigences, les formulaires de demande et d'autres documents entre les agences de financement permettrait de simplifier l'entreprise de recherche en santé. Cette approche permettrait également de capitaliser sur les synergies existantes, mais parfois méconnues au sein des

programmes de financement nouveaux et existants relativement aux coûts d'exploitation en matière de recherche, d'appui salarial, d'équipement et d'espace pour mener des activités de recherche.

5. Mobiliser et inspirer le public

La mission tripartite des facultés de médecine qui consiste à former les médecins et chercheurs, s'engager dans des activités de recherche en santé novatrices et s'associer à des partenaires dans la prestation des soins cliniques place l'AFMC dans une position unique pour mobiliser et inspirer le public. Par le biais de ses résidents, tant anciens qu'actuels, de ses facultés membres et de son personnel, l'AFMC tente de former et d'éclairer le public quant aux bienfaits de la recherche sur la santé des citoyens, l'économie et la société. En outre, l'AFMC fera la promotion des programmes communautaires et de sensibilisation afin de susciter l'intérêt envers la recherche en santé et sa valeur pour la société. Les chercheurs en santé qui ont les compétences, la possibilité et le désir de mobiliser le public face à leur travail le font par l'entremise de conférences publiques, de forums et de cours. L'AFMC sert également à mobiliser les preneurs de décisions afin d'encourager un niveau élevé de soutien public et politique pour la recherche en santé et ses avantages pour la santé et la richesse des Canadiens.

Conclusion

Les facultés de médecine du Canada représentées par l'AFMC sont les meneurs de la recherche en santé et forment les médecins et chercheurs de demain. Compte tenu de l'évolution rapide du secteur de la recherche, les facultés de médecine et les autres organisations des sciences de la santé feront face à plusieurs défis en ce qui a trait au financement, à l'infrastructure et à la formation de la prochaine génération de chercheurs. La poursuite des investissements en matière de recherche en santé fondamentale et appliquée est essentielle. Dans cette optique, l'AFMC sert à communiquer les succès, les besoins et les points de vue des facultés de médecine de l'ensemble du Canada de manière concertée et intégrée. Il s'agit d'une période passionnante dans le cadre de laquelle l'AFMC interagit avec d'autres intervenants clés pour élaborer une vision et des objectifs communs et assurer un leadership pour façonner les politiques futures du gouvernement canadien sur le plan scientifique et de la recherche en santé.

En tant que porte-parole des facultés de médecine qui sont la plaque tournante de la recherche en santé et qui forment les médecins et chercheurs de demain, l'AFMC se doit d'être à la table où sont prises les décisions, avec d'autres partenaires, pour aider le gouvernement du Canada à

façonner l'avenir de la recherche en santé et l'innovation en visant un but ultime, soit améliorer la santé et la prospérité des Canadiens.

-
1. *Impact économique des facultés de médecine canadiennes et de leurs partenaires des sciences de la santé*, Août 2014 https://afmc.ca/pdf/Economic_Impact_Study_Report_FINAL_FR.pdf
 2. Puoti et al., *Clin Infect Dis.* (2008) 46 (3):367-369.doi: 10.1086/525532
 3. Trounson et al. *BMC Medicine* (2011) 9:52 DOI: 10.1186/1741-7015-9-52
 4. <https://www.nationaljewish.org/healthinfo/conditions/cysticfibrosis/life-expectancy/>
 5. R. T. Lewinson, M. B. Keough, P. L. Beck, M. D. Hollenberg, B. G. Yipp, *Lost: Young Canadian physician-scientists need a map. Sci. Transl. Med.* 8, 329fs6 (2016)
 6. *LIBRE COURS À L'INNOVATION : Soins de santé excellents pour le Canada – Rapport du Groupe consultatif sur l'innovation des soins de santé.* <http://www.canadiensensante.gc.ca/publications/health-system-systeme-sante/report-healthcare-innovation-rapport-soins/index-fra.php?qa=1.8087536.316318893.1460361506>
 7. *NIH RePORT - Physician Scientist-Workforce Report 2014* <https://report.nih.gov/workforce/psw/index.aspx>